

# FORMATIONS AGENTS IMMOBILIERS LA VEFA EN IMMOBILIER COMMERCIAL



## PUBLIC

Professionnels de l'immobilier : agents immobiliers et collaborateurs d'agence, sans pré-requis.

## COMPÉTENCES VISÉES

Apprendre ou mettre à jour ses connaissances en prenant en compte la législation.

## PÉDAGOGIE

Apports de connaissances théoriques et techniques | Questions-réponses, échanges de pratiques et d'expériences.

## OBJECTIFS

Maîtriser les points règlementaires de la V.E.F.A. dans l'immobilier commercial, connaître les différentes garanties, les spécificités de la V.E.F.A.

## PROGRAMME

### 1. Bien présenter une V.E.F.A dans l'immobilier commercial

- De quoi s'agit-il d'un point de vue technique ?

### 2. Les particularités de la V.E.F.A dans l'immobilier commercial

- Quelles sont les obligations de chacun et les risques encourus ?
- Quelles sont les précautions à prendre pour l'acquéreur ?
- Les garanties et leur mise en œuvre

## LES PLUS PÉDAGOGIQUES

Obligation de suivre une formation continue d'une durée minimale de 14h par an ou de 42h au cours de 3 années consécutives d'exercice lors du renouvellement de votre carte professionnelle d'agent immobilier (Loi ALUR - Décret n° 2016 - 173 du 18 Février 2016)

Cette journée comprend 1/2 heure portant sur le code de déontologie – 1/2 heure sur la non-discrimination à l'accès au logement

Alternance d'apports de connaissances, de traitements de cas pratiques et d'échanges

Support pédagogique remis aux stagiaires

Groupe de 4 personnes minimum

Formateur : Professionnel de l'immobilier et de la formation des adultes

## VALIDATION / CERTIFICATION

Attestation de formation

## EVALUATION

A l'issue de chaque stage, le participant remplit systématiquement un questionnaire d'évaluation de la prestation de formation. Cette évaluation est ensuite analysée par CCI Formation Continue afin de faire évoluer l'offre et les méthodes pédagogiques. De plus, le tour de table réalisé en fin de formation et le contrôle continu des connaissances permettent à l'équipe pédagogique d'évaluer la qualité de la prestation ainsi que les progrès réalisés par le participant. Chacun peut ainsi mesurer les connaissances et savoir-faire acquis au cours de la formation ainsi que les axes de progrès.

|               |  |
|---------------|--|
| Durée         | 1 jour (7 heures)  |
| Prix          | 300 € non soumis à TVA, net de taxes Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation par Agefice, OPCO, FIFPL, etc... |
| Lieu et dates | CCI Loiret   Citévolia   43 Rue Danton   45400 Fleury-les-Aubrais<br>Mardi 23 mars 2021  |

CCI Loiret | Citévolia | 1 Place Rivierre-Casalis CS 80612 | 45404 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX  
02 38 77 77 33 | formation-ai@loiret.cci.fr | www.loiret.cci.fr

Siret : 18450001500153 - APE : 9411Z

TVA : FR 15 184 500 015 opération de FPC exonérée de TVA (CGI art 261, 4-4è-a)

N° de déclaration d'activité : 24 45 P 000 945